Mesures de prévention

Vérifiez avant chaque séance de sport l'absence de symptômes :

- Fièvre≥38°,
- Courbatures/douleurs musculaires,
- Toux.
- Difficultés à respirer/essoufflement,
- Fatigue marquée,
- Maux de tête ou de gorge,
- Perte de gout ou d'odorat.



« Je me protège, je protège les autres : »
Au moindre symptôme, ne prenez aucun risque, restez chez
vous, et consultez un médecin.

Si vous vous rendez à la séance fixée par le club en transports :



Privilégiez les modes de transport individuel



Si vous prenez les transports en commun, respectez les gestes barrières

Plus généralement au quotidien :



Se laver souvent les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

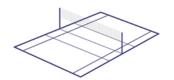
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres, ou porter un masque lorsque la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

ATTENTION: le masque ne remplace pas les gestes barrières.

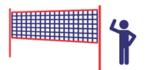
Apprenez à mettre un masque avec Sarah Ourahmoune

Protocole à respecter pendant la pratique

LIEU DE PRATIQUE:



Terrains en extérieur ou en intérieur. Avec une autorisation si c'est un lieu public.



Seul le responsable installe les terrains et les filets, et touche le matériel.



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains etc) par un geste avec la raquette.



Respect des règles de distanciation physique de 2 mètres minimum entre les personnes.

AVANT DE JOUER:



Chacun arrive en tenue, utilise uniquement son propre matériel (raquette, volants, gourde) et éloigne son sac des autres.



Dans les lieux publics, Max 10 personnes présentes à la fois. Chacun doit signer une attestation et le cahier de présence.





Chacun réserve un créneau, arrive à l'heure et part à l'heure



Tout le monde doit se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

PENDANT LE JEU:



Limiter les changements de coté au maximum.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie



Chacun marque son propre volant d'un signe distinctif et ne touche pas d'autre volant avec la main. (à renvoyer avec la raquette)







Responsabilité des dirigeants

"La responsabilité civile ou pénale d'un dirigeant d'association peut être engagée par son association dès lors qu'il est possible de prouver une faute de gestion personnellement imputable au dirigeant."

Un dirigeant bénévole engage donc sa responsabilité au nom de tous les membres de l'association, et l'association est responsable des agissements de ses membres. Les dirigeants doivent donc être prêts à assumer ces responsabilités demain face aux consignes importantes données par les autorités (Etat, Fédération, Collectivités locales)

Dans le cadre du déconfinement, les clubs (et donc leurs dirigeants) qui sont autorisés à reprendre leurs activités, selon des règles sanitaires précises et parfois inconfortables, portent la responsabilité du respect de ces règles.

"Faire passer la santé d'abord" est la doctrine imposée dans le cadre de l'obligation générale de sécurité. La place du curseur entre liberté des membres et leur santé est au cœur du débat qui doit avoir lieu au sein de chaque conseil d'administration d'association, en prenant en compte collectivement et de manière très pragmatique, la responsabilité personnelle des présidents et présidentes.

En tant que membre d'une association, protégez vos dirigeants.

Soyez des badistes responsables, respectez scrupuleusement les règles pour ne pas briser la relation de confiance que les dirigeants entretiennent avec les membres.

Une attention particulière doit être portée par les dirigeants d'association sur leurs **contrats d'assurance** devant couvrir leur responsabilité pour des fautes personnelles susceptibles d'entraîner des préjudices conséquents à l'égard de leur association ou de tiers.

Une attention particulière doit également être portée par les dirigeants des clubs professionnalisés, pour mettre à jour le **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels** en y ajoutant possiblement les risques de contamination.



Pour toute question, n'hésitez pas à consulter votre comité ou la ligue ! Les professionnels vous accompagnent et sont là pour ça !

Engagement des pratiquants

Acceptation du protocole et décharge de responsabilité

L'adhérent reconnaît que malgré la mise en œuvre des moyens de protection, l'association ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.

Je reconnais avoir reçu et compris les règles d'accès et les règles de pratiques liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions et je m'engage notamment à :

1. adopter les gestes barrières

- Je me lave très régulièrement les mains
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation dans une poubelle
- Je salue sans serrer la main ni embrasser

2. respecter la consigne de distanciation de 2m minimum en toutes circonstances

- Je m'engage à ne pas venir sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
- Je m'engage à ne pas venir pratiquer si j'ai été malade ou en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé durant les 15 derniers jours.

3. respecter scrupuleusement le protocole de reprise mis en place par la FFBaD

• Je m'engage à quitter les lieux sur injonction du responsable de la séance, et à accepter une sanction d'interdiction de pratiquer en cas de non-respect du protocole établi.

Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.

Fait à :	Le:
NOM:	Signature :
Prénom :	

^{*} Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal.





INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)





CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir



INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus







PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES









Coronavirus (COVID19)

ATTENTION: Ce masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre



